



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-dixième session**

Genève, 12-14 juin 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-dixième session** ****

qui débutera à Genève, au Palais des Nations, le mercredi 12 juin 2019 à 10 heures.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Atelier sur les statistiques des transports publics en milieu urbain.
3. Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires.
4. Mise au point d'un cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable :
 - a) Collecte de données relatives à l'indicateur 3.6.1 ;
 - b) Collecte de données relatives à l'indicateur 9.1.2 ;
 - c) Comparabilité des données concernant la répartition modale ;

* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/wp6/agenda.html>). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3^e étage du Palais des Nations).

** Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=DotTIS>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 2432) ou par courrier électronique (Yana.Brynkina@un.org). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>.



- d) Groupe d'experts interinstitutions des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ;
 - e) Sensibilisation aux objectifs de développement durable intéressant les transports ;
 - f) Autres activités.
5. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports :
- a) Glossaire des statistiques des transports ;
 - b) Système de classification des statistiques des transports ;
 - c) Questionnaire commun ;
 - d) Collecte de statistiques relatives au commerce des véhicules d'occasion ;
 - e) Statistiques des accidents de la circulation routière et des accidents ferroviaires ;
 - f) Questionnaire pilote sur la circulation routière ;
 - g) Statistiques relatives aux autobus et aux autocars ;
 - h) Statistiques du transport intermodal.
6. Recensements de la circulation dans la région de la CEE :
- a) Recensements 2015 et 2020 de la circulation sur les routes E ;
 - b) Recensements 2015 et 2020 de la circulation sur les lignes ferroviaires E ;
 - c) Possibilité d'un recensement de la circulation sur les voies navigables E ;
 - d) Exploitation des données issues des recensements.
7. Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe.
8. Activités statistiques d'États membres intéressant le Groupe de travail.
9. Activités de renforcement des capacités.
10. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.
11. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail.
12. Questions diverses :
- a) Date de la prochaine session ;
 - b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.
13. Résumé des décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à examiner est l'adoption de l'ordre du jour.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/176.

2. Atelier sur les statistiques des transports publics en milieu urbain

Le Groupe de travail invitera plusieurs experts d'administrations nationales, d'organisations internationales et d'autres parties intéressées à présenter et à examiner les méthodes appliquées et les difficultés rencontrées dans la collecte de données statistiques relatives aux transports publics en milieu urbain, dans le cadre de la communication de données aux fins de l'objectif de développement durable 11.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/4.

3. Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quatre-vingt-unième session du Comité des transports intérieurs, tenue du 19 au 22 février 2019, et notamment de ses décisions concernant les activités du Groupe de travail. Il voudra bien noter que le Comité a prié le secrétariat de cesser d'établir les documents programmatiques biennaux que le Comité adoptait précédemment, notamment en ce qui concerne l'évaluation et le suivi, étant donné que ces documents ne seront plus pertinents dans le cadre du nouveau cycle de programmation¹.

Document(s) : Document informel ITC (2019) n° 9/Rev.5.

4. Mise au point d'un cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable

a) Collecte de données relatives à l'indicateur 3.6.1

Le Groupe de travail recevra de l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres parties des informations concernant la collecte de données pour le suivi de l'indicateur relatif à l'objectif de développement durable 3.6.1, qui vise à diminuer de moitié, d'ici à 2020, le nombre de décès dus à des accidents de la route.

b) Collecte de données relatives à l'indicateur 9.1.2

Le Groupe de travail recevra des informations actualisées sur les progrès accomplis en ce qui concerne la collecte de données aux fins de l'indicateur relatif à l'objectif de développement durable 9.1.2, qui mesure le nombre de passagers et le volume de fret transportés, par mode de transport. Les responsables de cet indicateur, à savoir l'Organisation de l'aviation civile internationale et le Forum international des transports, seront invités à rendre compte des activités menées récemment, de concert avec les institutions partenaires, la CEE et la CNUCED.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/1.

¹ www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2019/itc/List_of_Decisions_81st_ITC_Rev5_eng.pdf.

c) Comparabilité des données concernant la répartition modale

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner la question de la comparabilité actuelle, d'un mode de transport à l'autre, du nombre de passagers ou du volume de fret transporté, dans le cadre du suivi de l'indicateur 9.1.2. Il pourrait être opportun d'étudier la manière de rendre à l'avenir les données plus comparables entre les différents modes de transport.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/9.

d) Groupe d'experts interinstitutions des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

La Division des statistiques de la CEE informera le Groupe de travail des activités du Groupe d'experts interinstitutions des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, tout particulièrement s'agissant de l'aide apportée par la Division des statistiques aux États membres à propos des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

e) Sensibilisation aux objectifs de développement durable intéressant les transports

Le Groupe de travail sera informé des efforts entrepris par le secrétariat pour promouvoir les activités de collecte des données du Groupe de travail qui sont pertinentes pour le suivi des objectifs de développement durable. Il sera invité, dans ce cadre, à proposer des améliorations à la série de documents déjà publiés sur les objectifs de développement durable.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/6.

f) Autres activités

La participation du secrétariat à d'autres projets qui relèvent des objectifs de développement durable, tels que l'initiative Mobilité durable pour tous et son cadre de suivi mondial feront l'objet d'un exposé. Tous les États membres qui disposent de cadres d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sont invités à présenter leur fonctionnement et les modalités d'établissement des indicateurs liés au transport, en précisant, le cas échéant, la manière dont différentes entités collaborent en la matière.

5. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports**a) Glossaire des statistiques des transports**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration de la cinquième édition du glossaire. Il voudra bien se remémorer qu'un projet de cinquième édition a été présenté à la session précédente.

Le Groupe de travail voudra peut-être déterminer à quel moment il convient de s'atteler aux éventuelles mises à jour du glossaire et avancer d'éventuelles idées sur la manière de diffuser au mieux les définitions existantes, par exemple au moyen d'une version en ligne.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/7.

b) Système de classification des statistiques des transports

Le Groupe de travail jugera peut-être bon de procéder à un échange de vues sur l'application de la Nomenclature uniforme des marchandises pour les statistiques du transport (NST 2007). Les représentants sont invités à informer le Groupe de travail de leur expérience en matière d'utilisation de la NST 2007 à la présente session.

c) Questionnaire commun

Le Groupe de travail voudra peut-être être informé de la disponibilité des données qui ont été recueillies au moyen du questionnaire commun sur les statistiques des transports et des activités menées par le secrétariat en vue d'accroître le taux de réponse et d'améliorer la qualité des données. Les représentants souhaiteront peut-être échanger des vues sur les aspects pratiques de la fourniture de données au moyen du questionnaire commun.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/10, ECE/TRANS/WP.6/2019/12.

d) Collecte de statistiques relatives au commerce des véhicules d'occasion

Le Groupe de travail sera informé de la demande du secrétariat du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) relative à l'examen de la collecte de données sur le commerce international des véhicules d'occasion. Cette demande fait suite à la conférence organisée par la CEE et le Programme des Nations Unies pour l'environnement sur le thème « Garantir une meilleure qualité de l'air et une réduction des émissions de polluants grâce à des véhicules d'occasion plus propres » à l'occasion de la soixante-dix-neuvième session du Comité des transports intérieurs, en 2017. Dans de nombreux pays, une part importante des nouvelles immatriculations concerne des véhicules d'occasion importés. On ne dispose pas de statistiques à l'échelle internationale concernant les caractéristiques techniques et l'âge exacts de ces véhicules, deux paramètres qui ont néanmoins une incidence importante sur leur sécurité et leur impact environnemental. Les représentants (qu'ils soient issus de pays importateurs ou exportateurs) sont encouragés à rendre compte des données dont ils disposent actuellement.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/5, ECE/TRANS/270/Add.1, annexe IX.

e) Statistiques des accidents de la circulation routière et des accidents ferroviaires

Le Groupe de travail souhaitera peut-être avoir connaissance des données disponibles sur les accidents de la circulation routière.

Il souhaitera peut-être avoir connaissance des données disponibles sur les accidents ferroviaires et sur la sécurité aux passages à niveau, dont la collecte a été pérennisée à la session précédente.

Étant donné qu'il est de plus en plus important de comparer la sécurité des différents modes de transport, le Groupe de travail souhaitera peut-être envisager la production de données sur la sécurité concernant à la fois les accidents routiers et les accidents ferroviaires, éventuellement en relation avec d'autres données telles que le nombre de passagers transportés par kilomètre.

f) Questionnaire pilote sur la circulation routière

À ses sessions antérieures, le Groupe de travail a adopté le questionnaire pilote sur la circulation routière. Il souhaitera peut-être être informé par Eurostat et par le secrétariat de tout fait nouveau concernant cette collecte de données et de la disponibilité des données du questionnaire, et envisager de poursuivre cette entreprise.

g) Statistiques relatives aux autobus et aux autocars

Le Groupe de travail se rappellera qu'à sa dernière session, la collecte de données pour le questionnaire pilote sur les statistiques relatives aux autobus et aux autocars a été pérennisée. Il souhaitera peut-être être informé des statistiques actuellement disponibles à l'intérieur de cette série de données, étudier le moyen de rendre les données plus comparables entre les pays, et envisager leur utilisation éventuelle, en particulier pour mesurer la réalisation des objectifs de développement durable.

h) Statistiques du transport intermodal

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les données disponibles sur le transport intermodal à l'échelle internationale.

6. Recensements de la circulation dans la région de la CEE

a) Recensements 2015 et 2020 de la circulation sur les routes E

Le Groupe de travail souhaitera peut-être échanger des vues sur le recensement 2015 de la circulation sur les routes E et savoir quels pays ont transmis des données. Il souhaitera peut-être examiner les possibilités d'amélioration et d'utilisation de la carte interactive des résultats du recensement présentée à la session précédente du Groupe de travail.

À la lumière du projet de recommandations à l'intention des gouvernements concernant les procédures et méthodes applicables au recensement 2020 de la circulation sur les routes E approuvé à la session précédente, le Groupe de travail sera informé de l'adoption et de l'approbation de ces recommandations par le Comité des transports intérieurs en février 2019. Il pourra également souhaiter envisager de légères modifications à ces recommandations, telles que formulées dans le document ECE/TRANS/WP.6/2019/11.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/3, ECE/TRANS/WP.6/2019/11.

b) Recensements 2015 et 2020 de la circulation sur les lignes ferroviaires E

Le Groupe de travail souhaitera peut-être échanger des vues sur le recensement 2015 de la circulation sur les lignes ferroviaires E et voudra peut-être savoir quels pays ont transmis des données. Il sera informé des progrès réalisés par le secrétariat dans la diffusion des résultats du recensement, notamment en ce qui concerne la création d'une carte interactive analogue à celle utilisée pour la circulation sur les routes E.

À la lumière du projet de recommandations à l'intention des gouvernements concernant les procédures et méthodes applicables au recensement 2020 de la circulation sur les lignes ferroviaires E approuvé à la session précédente, le Groupe de travail sera informé de l'adoption et de l'approbation de ces recommandations par le Comité des transports intérieurs en février 2019.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/8.

c) Possibilité d'un recensement de la circulation sur les voies navigables E

Le Groupe de travail sera informé que le Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) et ses organes subsidiaires lui ont demandé d'examiner les aspects pratiques et la faisabilité d'un éventuel recensement de la circulation sur le réseau des voies navigables E, analogue aux recensements effectués sur les réseaux routier et ferroviaire. Le Groupe de travail se rappellera sans doute que des renseignements concernant les infrastructures du réseau des voies navigables E figurent déjà dans l'Inventaire des normes et paramètres principaux du réseau des voies navigables E (« Livre bleu »); par conséquent, toute collecte de données porterait exclusivement sur la circulation.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/2019/2, ECE/TRANS/SC.3/207.

d) Exploitation des données issues des recensements

Le Groupe de travail sera informé par le secrétariat de l'usage qui peut être fait des données issues des recensements en général. Celles-ci pourraient servir, en particulier, à l'analyse de la répartition modale des marchandises par corridor afin de déceler les possibilités de transfert d'un mode vers un autre, au suivi des liaisons de transport Europe-Asie et à des analyses de la sécurité routière par tronçon.

Le Groupe de travail voudra bien prendre acte de la décision² du Comité des transports intérieurs dans laquelle celui-ci s'est dit préoccupé par la baisse du taux de réponse au recensement constatée ces dernières années et a encouragé ses membres à s'atteler au problème. Une amélioration de la couverture des données est la condition de toute nouvelle utilisation des données issues du recensement.

² www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2019/itc/List_of_Decisions_81st_ITC_Rev5_eng.pdf.

7. Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe

Le Groupe de travail recevra des informations concernant la base de données des statistiques des transports de la CEE et l'état d'avancement des publications suivantes : Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord et Statistiques des transports intérieurs pour l'Europe et l'Amérique du Nord³ (anciennement « Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord »). En outre, les Fiches d'information sur les statistiques des transports seront présentées, et les représentants seront invités à suggérer des améliorations.

8. Activités statistiques d'États membres intéressant le Groupe de travail

Le Groupe de travail souhaitera peut-être recevoir des rapports des États membres concernant leurs activités actuelles et futures dans le domaine des statistiques des transports. Les exposés concernant les approches novatrices en matière de collecte de données, les stratégies nationales visant à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable liés aux transports ou tout autre sujet intéressant le Groupe de travail sont les bienvenus.

9. Activités de renforcement des capacités

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les futures activités de renforcement des capacités à entreprendre.

10. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.

11. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail

Le Groupe de travail souhaitera peut-être recevoir les rapports des représentants des organisations ci-après sur leurs activités en cours ou prévues dans le domaine des statistiques des transports :

- Commission européenne (DG MOVE) ;
- Commission européenne (Eurostat) ;
- Forum international des transports (FIT) ;
- Union internationale des chemins de fer (UIC) ;
- Autres organisations internationales.

12. Questions diverses

a) Date de la prochaine session

Le secrétariat a en principe prévu que la soixante et onzième session se tiendrait du 17 au 19 juin 2020 au Palais des Nations (Genève).

³ Ces deux publications peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.unece.org/transport/resources/publications/transport-statistics.html.

b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des dates et lieux des réunions sur les statistiques des transports qui se tiendront en 2019 et 2020.

13. Résumé des décisions

Selon la pratique établie et conformément à la décision du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/156, par. 6), à la fin de la session le Président présentera brièvement les décisions prises. Après la session, le secrétariat de la CEE établira en collaboration avec le Président un rapport sur les résultats de la session.
